

## Dispositif d'amélioration de l'habitat privé

En partenariat avec le Conseil général de la Loire, la Communauté de communes de Forez en Lyonnais lance un dispositif d'amélioration de l'habitat privé.

Les objectifs de ce dispositif rejoignent ceux du Plan Départemental de l'Habitat validé par l'Etat et par le Conseil général de la Loire à savoir :

- Réhabiliter le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ou dégradé
- Lutter contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie)
- Adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie

Dès 2015, un accompagnement individuel est proposé pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH).

La première année, la Communauté de communes consacrera 17 500 € au financement de ce programme, dont une enveloppe globale de 13 000€ d'aides aux travaux.

Exemple de travaux finançables:

objectif	Type de travaux
Lutte contre l'habitat indigne	Redistribution des pièces Mise aux normes électriques Remplacement sanitaires Isolation murs et planchers Système de chauffage
Lutte contre la précarité énergétique	Remplacement chauffage vétuste Isolation thermique Menuiseries, ventilation Energie renouvelable
Adaptation au vieillissement et handicap	Remplacement baignoire en douche Rampe accès Monte escalier
<i>Les objectifs sont cumulables</i>	<i>Les travaux doivent être réalisés par des entreprises agréées</i>

Les aides mobilisables varient en fonction du projet et des ressources du foyer.

Des permanences sont mises en place à Chazelles sur Lyon :

**Permanence du PACT'Loire :**  
Le 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, de 10h à 12h, salle 36 de la Maison des Tilleuls, Chazelles sur Lyon.

**Pour tout renseignement contactez dans un premier temps le PACT au 04 77 43 08 80.**